

le ministre des Transports en l'occurrence, leur dise qu'ils devraient s'abstenir d'adopter une attitude trop moralisatrice à l'égard de la situation au Vietnam. Je veux connaître l'attitude du gouvernement sur ce point.

J'espère que le ministre consultera le compte rendu demain et lira mes propos; je vois qu'il vient d'arriver. Je voudrais qu'il explique pourquoi nous devrions inculquer à ces étudiants le désir de ne pas être trop moralisateurs quant au problème du Vietnam, et les prévenir d'autre part que la vente des armes aux États-Unis paie en partie leur instruction. Les exhortait-il à ne pas mordre la main qui les nourrit? Exprime-t-il la politique officielle, à cette occasion? Si c'est le cas, comment concilie-t-il ses propos avec la préoccupation que même le ministère des Affaires extérieures manifeste à ce sujet? Je voudrais que le ministre explique le sens de ses observations.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Si la représentante avait été présente, elle n'aurait pas témoigné la préoccupation qu'elle a manifestée ce soir. La question qui m'a été posée était raisonnable. J'ai donné une réponse raisonnable mais elle n'a pas contenté le jeune homme à qui elle s'adressait. Il est revenu à la charge, comme c'était de bonne guerre entre un ministre et un étudiant, dans les circonstances.

J'ai répété la réponse sous une forme quelque peu différente et j'ai prévenu le jeune homme, dans ma réponse, qu'il était très difficile de savoir où établir la ligne de démarcation en ce qui concerne des questions aussi complexes, alors que tout le monde est un peu inconséquent et toutes les parties un peu illogiques: on a du mal à tirer une ligne de démarcation entre ce qui est bien et ce qui est mal, car il y a bien des nuances entre le noir et le blanc. Comme cela arrive souvent en pareil cas, le journal a extrait une seule phrase d'une longue explication. Rien d'autre n'a paru dans le journal. Il est injuste et regrettable que, pour quelque raison, cela arrive que des nouvelles de ce genre soient publiées. Elle ne donnent aucune idée de la profondeur de la réponse à une question très sérieuse et très importante.

Je tiens à assurer à la représentante que si elle avait été là, elle n'aurait peut-être pas approuvé tout ce que j'ai dit, mais il ne lui aurait pas été facile de rejeter le fond de ma réponse. Elle sait sans doute par expérience combien il est difficile parfois d'obtenir des comptes rendus qui rapportent non seulement les paroles mêmes mais leur sens. Dans ce cas-ci il n'y avait aucun rapport entre ce qui a paru dans le journal et le fond de ma réponse. Si elle avait été là, la représentante l'admettrait sans hésiter.

[M^{me} MacInnis.]

LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE GRATIFICATION DU CENTENAIRE AUX CITOYENS ÂGÉS

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, je veux parler ce soir de la sécurité de la vieillesse et de l'opportunité d'accorder une gratification du centenaire à nos vieillards, à l'occasion du centième anniversaire de la Confédération. Lorsque j'ai saisi la Chambre de cette question, je ne m'imaginai guère que j'aurais le privilège de partager cette calme soirée avec le député de Westmorland (M^{me} Rideout). En fait, je pensais vraiment que ce serait un bon moyen de réunir le député de Westmorland et le député d'Inverness-Richmond (M. MacEachen) et de leur permettre de présenter un front uni de la part des provinces Maritimes.

Lorsque je songe aux nombreuses célébrations au pays pendant l'année du centenaire, je ne puis m'empêcher de constater que nos vieillards en ont presque été écartés. Ceux qui ont atteint leur centième année ont bien reçu une plaque. Je songe aussi au budget qu'a présenté, l'autre jour, le ministre des Finances (M. Sharp) et, de façon générale, aux conditions économiques qui règnent au pays. Le coût de la vie a monté d'un mois à l'autre depuis plus de trois ans.

Je pense à la situation terrible des gens à revenus fixes qui doivent faire face au coût croissant de la vie. Nous ne devrions pas oublier que nous avons 1,200,000 vieillards. Ce sont eux qui ont été les pionniers de notre pays. Ce sont ces hommes et ces femmes qui ont rendu possible tout ce que nous avons aujourd'hui. Ils ont rendu possible la célébration du centième anniversaire de cette nation. Ils ont été les pionniers de la construction des chemins de fer d'une extrémité à l'autre du pays, ce qui a permis de joindre ensemble les diverses régions du pays et d'accroître son unité, qui a permis aux gens de s'établir dans l'Ouest et dans la grande province de Colombie-Britannique. Ce sont aussi ces gens qui ont contribué à ouvrir la voie du grand Nord, afin que les habitants de notre riche et vaste nation puissent aussi connaître certains des avantages qui découlent de l'unité.

Je pense à ma propre région, dans les provinces des Prairies. Des hommes et des femmes sont venus en pionniers labourer le sol, semer des céréales et moissonner les blés d'or qui ont fait du Canada le grenier à grain d'un empire, le plus grand empire de tous les temps. Je pense en outre à ceux qui ont mis en valeur nos mines et nos forêts; c'étaient, eux aussi, des pionniers. Nos fêtes du centenaire sont sur le point de se terminer, et pourtant, le gouvernement se refuse à verser à ces gens cette gratification de \$100 qui serait le couronnement de ces fêtes.